

(5) prêter secours et protection aux départements fédéraux, aux autorités provinciales et autres forces policières, etc. Les devoirs sous le quatrième et le cinquième de ces en-têtes ont grandement augmenté depuis quelques années, le nombre de cas montant de 8,500 en 1920 à 37,642 en 1928, et l'assistance rendue aux autres départements est de plusieurs formes, comprenant le concours donné à la Douane pour enrayer la contrebande, au Revenu de l'Intérieur pour supprimer les alambics illicites, à la Santé Nationale pour combattre le trafic des narcotiques et drogues, au Secrétaire d'État pour vérifier les déclarations faites par les postulants en naturalisation, au ministère des Postes pour découvrir les fraudes et les vols par la poste, au département des Affaires Indiennes pour protéger les Indiens, etc. Occasionnellement, la police prête main forte aux gouvernements provinciaux pour le maintien de la loi et de l'ordre.

Le travail dans les régions arctiques devient continuellement plus important; il y a actuellement dans les régions arctiques ou sub-arctiques (sans compter le Yukon) 31 détachements avec 89 gendarmes de tout rang ou environ 9 p.c. de toute la force. Ces détachements comprennent des postes sur les îles Ellesmere, North Devon, Baffin et Victoria, aussi bien que le long des côtes de l'océan Arctique et de la baie d'Hudson; un poste de la péninsule de Bache est à moins de 11 degrés du pôle nord, et une puissante goélette avec moteur auxiliaire, la "St. Roch", est en service dans l'océan Arctique et est comptée comme un détachement. Chaque hiver de longues patrouilles sont faites dans ces régions, et dans les îles à l'ouest de Ellesmere (Axel-Heiberg, etc) qui sont visitées périodiquement. En contraste avec ce travail, la police s'occupe aussi de la détection de crimes dans les centres urbains, découvrant les faux monnayeurs, les trafiquants en narcotiques, les voleurs de postes et autres types de criminels des plus dangereux.

Le 30 septembre 1928, cette police fédérale comptait 55 officiers, 932 sous-officiers et constables, et 96 constables spéciaux formant en tout un personnel de 1,087, disposant de 228 chevaux et 372 chiens. Les constables spéciaux mis à part, les enrôlements de l'année dans la force sont de 246 (y compris les membres de la police provinciale de la Saskatchewan qui ont été absorbés). Le nombre de demandes reçues est de 2,257. Les détails en sont donnés dans le tableau 22.

**22.—Effectifs et détachements de la Police Montée canadienne, au 30 septembre 1928, avec totaux pour 1920-28.**

Schedule.	Personnel des quart. gén.	Provinces Maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie Britannique.	Territoire du Yukon.	Territoires du Nord-Ouest.	Ile de Baffin.	Ile Ellesmere.	Ile North Devon.	Prêtés aux Douanes.	Canada.
Commissaire.....	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Sous-commissaire.....	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Surintendants.....	2	-	-	2	1	2	2	1	1	-	-	-	-	-	11
Inspecteurs.....	2	1	1	6	2	7	6	7	2	4	-	-	1	-	39
Chirurgiens.....	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Vétérinaires.....	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Sergents d'état-major.....	5	2	-	5	2	6	6	3	4	1	-	-	-	-	34
Sergents.....	12	3	3	22	8	30	19	8	2	3	2	-	-	-	112
Caporaux.....	11	3	9	24	8	42	17	17	5	11	1	1	1	1	150
Constables.....	23	27	20	227	22	154	50	44	21	42	4	2	2	2	640
Constables spéciaux.....	11	-	2	12	6	18	23	8	6	10	-	-	-	-	96
<b>Total des effectifs.....1928</b>	<b>68</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>298</b>	<b>49</b>	<b>262</b>	<b>123</b>	<b>88</b>	<b>41</b>	<b>71</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3<sup>1</sup></b>	<b>1,087</b>
".....1927	69	36	36	306	54	170	112	99	39	65	8	3	3	4	1,004
".....1926	66	28	37	276	47	173	113	93	34	56	7	3	3	27	963
".....1925	72	30	27	294	52	182	116	94	37	49	8	3	3	10	977
".....1924	72	32	27	295	51	192	128	109	40	52	7	2	3	10	1,020
".....1923	72	32	31	317	64	253	152	143	42	29	4	9	-	-	1,148
".....1922	79	37	41	288	71	274	173	175	51	27	4	7	-	-	1,227
".....1921	79	32	26	440	162	329	266	265	52	28	1	-	-	-	1,680
".....1920	72	25	9	384	160	400	300	257	48	16	-	-	-	-	1,671

<sup>1</sup> Deux constables prêtés au ministère de la Marine et des Pêcheries: un caporal prêté à la Légation Canadienne à Washington.